



PROVINCE DU MANITOBA

PROCLAMATION

Mois de sensibilisation à la dyslexie

ATTENDU QU' octobre sera chaque année le Mois de sensibilisation à la dyslexie;

ATTENDU QUE la Learning Disabilities Association of Manitoba estime que 10 à 15 pour cent de la population canadienne est aux prises avec des troubles d'apprentissage et que jusqu'à 80 pour cent d'enfants ayant des troubles d'apprentissage ont des difficultés d'apprentissage en lecture;

ATTENDU QUE les groupes de défense des causes au Manitoba s'associeront à Dyslexia Canada en participant à la deuxième campagne nationale annuelle Mark it Read le 26 octobre et que les édifices et les monuments seront illuminés en rouge pour exprimer leur appui aux Canadiens vivant avec la dyslexie;

ATTENDU QUE les groupes de défense des causes tels que Friends of Dyslexia et Dyslexia Champions veulent que chacun soit à l'aise en lecture et en écriture;

ATTENDU QUE la littératie est une priorité pour tous les élèves dans les écoles manitobaines;

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation et de la Formation du Manitoba s'est engagé à renforcer la sensibilisation et les compétences des enseignants à répondre aux besoins des élèves en difficulté, y compris ceux qui souffrent de dyslexie;

ATTENDU QUE le Mois de sensibilisation à la dyslexie reconnaît que les écoles, les familles et les collectivités ont intérêt à mieux comprendre la dyslexie et ses effets sur l'apprentissage et le bien-être;

NOUS, Kelvin Goertzen, ministre de l'Éducation et de la Formation de la province du Manitoba, proclamons par la présente qu'octobre sera le

Mois de sensibilisation à la dyslexie

au Manitoba et invitons tous les Manitobains à l'observer scrupuleusement dans la province.



Kelvin Goertzen
Ministre
Éducation et Formation